

N° 58

2013 / V

Décembre

**DOLMENS & PATRIMOINE
DE LABEAUME
BULLETIN DE LIAISON**



Association LOI de 1901 N° 0071002647
SIRET N° 448 084 392 00019

**Président d'honneur : Paul DUPLAND
Président : Claude RIGOLLOT**

Conseil d'administration du vendredi 22 novembre 2013

Le Conseil d'administration de "Dolmens et patrimoine de Labeaume" s'est réuni vendredi 22 novembre à 20 heures dans la salle de réunion du Récatadou sous la présidence de Claude Rigollot en présence de 10 administrateurs, 3 s'étant excusés.

À l'ordre du jour :

Compte-rendu des dernières activités :

- Samedi 21 septembre – sortie à Bourg-Saint-Andéol.
- Samedi 21 septembre – journée "Rencontre patrimoniale" à Saint-Remèze.
- Samedi 12 octobre après-midi – sortie-découverte sur le plateau à Bois-Saint-Martin.
- Mercredi 11 septembre et mercredi 25 septembre – réunions "Protection et valorisation des dolmens et du patrimoine".
- Vendredi 18 octobre – conférence de Hugues Berton "Pierres à venin et autres pierres guérisseuses".
- Samedi 16 novembre – sortie sur Champrenard - les Tourettes.

Les comptes rendus de ces sorties sont repris dans les pages suivantes.

Mise au point du projet de lettre aux habitants

Le président remet aux administrateurs le projet d'une lettre destinée à être adressée aux nouveaux habitants de Labeaume dans le but de leur faire connaître notre association, ses objectifs, ses activités, ceci afin d'essayer de compenser une diminution constatée du nombre de nos adhérents. Un recensement des nouveaux habitants sera effectué avant la remise de cette lettre à partir d'avril 2014. Le conseil unanime se déclare d'accord sur cette démarche.

Enquête sur la date de l'Assemblée générale :

Depuis quelques années, il est constaté une diminution du nombre de personnes présentes à l'Assemblée générale qui se tient traditionnellement au début du mois d'Août. Ainsi, lors de la dernière Assemblée, le quorum a été atteint de justesse avec les procurations reçues (bulletin n° 56). Afin de remédier à cette situation, un déplacement de la date de l'Assemblée peut être envisagé, soit en début d'année, soit en fin d'année, la décision ne pouvant être prise que lors de la prochaine Assemblée. Afin de recueillir l'avis des adhérents, le Conseil décide sur proposition du président de procéder à un sondage auprès de ceux-ci. À cette fin, un document explicatif est joint au présent bulletin (contact : le secrétaire J.Pierre Huyon).

Établissement du calendrier des activités du 1^{er} semestre 2014 .: (se reporter page 5).

Activités du 2^e semestre 2013

Samedi 21 septembre – sortie à Bourg-Saint-Andéol :

14 personnes se retrouvent devant l'office du tourisme. Une guide remplace Marie-Hélène Balazuc empêchée par des problèmes de santé.

Première halte devant la statue de Dona Vierna, dame de Balazuc, bienfaitrice de la ville. La décoration de la fontaine, sous la statue, évoque la faune et la flore de la forêt du Laoul dont elle aurait fait don à la ville.

Seconde halte à l'église romane Saint-Andéol, érigée au XI^e siècle. À l'intérieur on peut admirer la coupole octogonale sur trompes, le sarcophage d'Andéol et l'orgue. Le mythe de saint Andéol, martyr et apôtre du Vivarais a été diffusé par les évêques pour conforter le caractère sacré de leur pouvoir.

Troisième halte devant la tour Nicolai, vestige d'un hôtel particulier des XV^e et XVI^e siècles.

Quatrième halte devant l'hôtel Doize et sa magnifique façade du XVIII^e siècle.

Puis, nous sommes descendus sur les quais du Rhône pour admirer les belles façades et balcons témoins de l'activité fluviale et commerciale qui a fortement contribué à la richesse de la ville.

Traversant les ruelles le long d'anciens hôtels particuliers, nous avons rejoint le vallon de Tourne avec ses deux résurgences, son lavoir d'inspiration grecque et le bas-relief du dieu Mithra sculpté à même la roche. Notre guide nous explique pourquoi cette pièce rare est de tout premier intérêt. Le culte de Mithra, d'origine iranienne, associé à la guerre, s'est répandu au III^e siècle dans tout l'Empire romain.

Après un pique-nique dans le vallon, retour en ville pour une visite guidée du palais des évêques de Viviers, un palais médiéval embelli aux XVII^e et XIII^e siècles. En effet, les évêques de Viviers résidèrent à Bourg-Saint-Andéol plusieurs siècles avant de regagner leur évêché de Viviers.

La journée se termine donc à Viviers par une visite guidée du palais que les évêques ont fait bâtir au XVIII^e siècle lors de leur retour dans l'évêché.

(CR de Michèle Couderc et Marie-Hélène Balazuc, merci à toutes les deux).

Samedi 21 septembre – Journée "Rencontre patrimoniale" à Saint-Remèze :

Invitée par "Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze" présidé par M. Michel Raimbaut, "Dolmens et patrimoine de Labeaume" a participé samedi 21 septembre à la Journée "Rencontre des associations patrimoniales du Sud-Ardèche" organisée à la mairie de Saint-Remèze. Notre association était représentée par le président Claude Rigolot et le secrétaire J. Pierre Huyon. Parmi les associations invitées, douze autres avaient répondu à cette invitation. L'objectif de cette rencontre était un échange d'idées afin de "rendre les associations plus crédibles, plus efficaces, pour mieux défendre le patrimoine" en mettant en commun leurs compétences, leurs expériences, en sensibilisant les élus, en faisant appel au savoir-faire de certains organismes compétents en matière de préservation du patrimoine.

Parmi les sujets abordés, une partie de la réunion a été consacrée aux conséquences économiques et touristiques prévisibles créées par "l'Espace de Restitution de la grotte Chauvet" et par l'opération Grand Site du Pont d'Arc sur le Sud-Ardèche, les avis exprimés étant très variés. Il s'y ajoute d'autres projets en cours de réalisation ou à venir, le Sud-Ardèche devenant un "territoire d'exception, un pays d'art et d'histoire". Il faut donc s'y préparer car les associations patrimoniales seront de plus en plus sollicitées pour les visites. Quelles seront alors "nos compétences et notre capacité à répondre à ce nouveau contexte avec des flux touristiques importants" ?

Échanges d'idées fructueux donc, d'autres rencontres se tiendront à partir de l'an prochain.

Protection et valorisation des dolmens et du patrimoine en Ardèche (bull. n° 56) :

Dans le cadre de la valorisation de l'ensemble du patrimoine autour de la "grotte Chauvet-Pont d'Arc", nous participons aux réunions avec les élus des communes de Beaulieu, Chandolas, Grospierres, Saint-Alban-Auriolles, Labeaume, les représentants de la Cité de la Préhistoire, du Conseil général, de la Région Rhône-Alpes, du Ministère de la Culture et de la Communication. Le département possède en effet une concentration exceptionnelle de dolmens qu'il faut à la fois protéger et faire connaître auprès du grand public. Deux réunions se sont tenues en mairie de Labeaume (11 septembre) et de Saint-Alban-Auriolles (25 septembre), d'autres suivront. Rappelons que notre vice-présidente Sonia Stocchetti est chargée de mission "valorisation des dolmens et du patrimoine".

Samedi 12 octobre –après-midi– sortie-découverte sur le plateau, secteur de Bois-St-Martin :

10 personnes ont participé à cette sortie malgré une météo peu favorable. Néanmoins, nous avons été épargnés par la pluie. Après un examen attentif de ce qui paraissait être pour certains d'entre nous comme les vestiges d'un dolmen (du moins, nous l'espérions...), notre spécialiste Sonia Stocchetti déclarait, à notre grand regret, ne pouvoir se prononcer, donc le mystère subsistera encore très longtemps ! Nous admirions ensuite près d'une ancienne exploitation agricole en ruine, une impressionnante réserve d'eau aménagée par les paysans bâtisseurs dans une "bioule" très profonde. Non loin de là on découvre les vestiges encore imposants d'un dolmen. Nous gagnions ensuite la belle croix de Titare, complètement isolée sur le plateau, elle aussi victime des outrages du temps. Sur le chemin du retour vers nos voitures, Sonia reconnaissait les vestiges de 2 dolmens. D'autres se trouvent sur le secteur, nous ne les avons pas localisés par manque de temps.

Vendredi 18 octobre – conférence en images de Hugues Berton "Pierres à venin et autres pierres guérisseuses" :

Cette conférence s'est déroulée dans la salle communale du Récatadou en présence de plus de cinquante personnes très intéressées. Nous avons tous entendu parler de ces pierres à venin, sans savoir nécessairement de quoi il est question exactement. M. Hugues Berton, est président de la Société d'Études et de Recherche des Survivances traditionnelles (SEREST), association de recherches ethnologiques. Il a effectué des missions en France et en Éthiopie sur le thème de l'origine des traditions culturelles, des croyances et de leurs survivances contemporaines. Il est l'auteur de nombreuses publications et d'articles sur les croyances et superstitions, la médecine et la sorcellerie en milieu rural, en Auvergne en particulier, ainsi que d'une étude sur les pierres à venin, sur leur origine et leur provenance en Velay-Vivarais.

Ces pierres dites à venin sont utilisées soit seules soit en séries allant de deux à quelques dizaines d'unités, ont plusieurs appellations et sont constituées de matériaux de provenances diverses : matériaux préhistoriques (haches polies), fragments de bijoux celtiques, pierres naturelles (variolites, autres roches et fossiles), éléments manufacturés. Leur aire de diffusion est étendue : Dauphiné, Provence, Languedoc, Auvergne.

Elles ont été et sont toujours utilisées (gratuitement) pour guérir les morsures de serpent, piqûres d'insectes, affections causées par le venin des crapauds, la "prise de souffle" des salamandres, ainsi que certaines maladies de peau (dartres, tumeurs), dysenterie, tant chez les hommes que chez les animaux. Leur usage s'est maintenu dans plusieurs familles qui leur attribuent une valeur considérable. Selon les anciens, une ferme sur quatre du Plateau Velay-Vivarais possédait des pierres à venin. Concernant les variolites, elles semblent avoir été remontées des plages de l'Hérault en suivant les drailles de transhumance, leur diffusion couvre un secteur très étendu : Auvergne, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, PACA, Midi-Pyrénées. Lorsqu'elles sont utilisées seules, elles sont accrochées autour du cou des ovins, ou sont placées dans des endroits spécifiques des bergeries.

On ne peut dans le cadre du présent bulletin entrer plus dans le détail des nombreuses et passionnantes explications fournies par M. Berton, mais on trouvera l'exposé de celui-ci sur *GOOGLE - Pierres à venin- Origine et provenance des séries dites pierres à venin en Velay-Vivarais, étude par Hugues Berton*, le vœu de l'auteur étant que son étude "concoure à relancer l'intérêt porté à ces antiques collections qui font partie intégrante d'un patrimoine régional particulièrement original", et aussi "que cette tradition, aussi singulière soit-elle, puisse être transmise aux jeunes générations telle qu'elle l'a été jusqu'à présent dans le respect d'une sagesse souvent méconnue".

Belle soirée donc qui nous a apporté un éclairage nouveau sur ces pierres mystérieuses et qui s'est conclue par les questions posées par le public auxquelles Hugues Berton a répondu volontiers.

Il est recommandé de visiter à Borée le musée des Traditions populaires (se renseigner auprès de la mairie), ainsi que le fameux Chier de Borée, calendrier monumental en plein air composé de 64 pierres sculptées et disposées sur un cercle de 79 mètres de diamètre : impressionnant !

Samedi 16 novembre – sortie sur Champrenard-les-Tourettes :

Cette sortie de l'après-midi s'est déroulée par un temps idéal sur le secteur dit "des Tourettes", entre les hameaux de Champrenard et Chapias., le but en étant de retrouver des habitats signalés par le docteur Maurice Laforgue sur un document daté de février 1984 mais assez imprécis. Rappelons que M. Laforgue a effectué une recherche des sites archéologiques du plateau de Labeaume pendant une vingtaine d'années à partir de 1970. Nous devons évoluer sur un terrain fait d'amas de rochers et recouvert par une épaisse végétation, aussi l'opération s'annonçait délicate. Néanmoins, nous étions six à la tenter.

Nos recherches ne sont pas restées vaines puisque nos amis Sonia et Nicolas, tous deux archéologues, ont localisé l'un de ces habitats, bien dissimulé entre des rochers. Ils y ont trouvé quelques tessons de céramique du Néolithique, restés en place après les fouilles de Maurice Laforgue. Sur ce même secteur, nous avons inspecté d'autres lieux présentant un certain intérêt pour nos deux archéologues.

“DOLMENS & PATRIMOINE de LABEAUME”

Adresse du président Cl. Rigollot : La Loubatière - 07120 - LABEAUME –
☎ 04 75 93 92 41 Mail : clauderigollot@orange.fr

Activités du 1^{er} semestre 2014

- Samedi 22 février a-m. : sortie-découverte des dolmens de Champrenard-Figeyren.
RDV à 13 h 30 Place de la Paix. Ouverte à tous.
Nécessité d’être bien chaussé.
- Samedi 22 mars –de 8 h 30 à midi : matinée de nettoyage au Ranc-de-Figère.
Se munir d’outils, scies, sérateurs, gants...
RDV sur le site à partir de 8 h 30.
Ouverte à tous.
À partir de 14 heures : poursuite de la restauration du muret en pierre sèche
(personnes volontaires)
- En cas de pluie, ces activités seront reportées au Samedi suivant 29 mars.
- Samedi 12 avril – journée - sortie à Vernon avec CLAPAS :
Matin : visite du site des Baumasses. (Sanilhac).
Après-midi : randonnée géologique et botanique.
Nécessité d’être bien chaussé –
Prévoir le repas sorti des sacs –
RDV à 9 h 15 - Place de la Paix – Entrée du village de Labeaume.
Sortie ouverte à tous.
- Vendredi 25 avril - salle du Récatadou – 20 h 30 :
Conférence animée par Bernard SALQUES, ethnologue.
“Une histoire de l’habitat du Néolithique à la maison cévenole”.
La publicité sera faite en temps utile.
- Samedi 24 mai - sortie-journée :
Matin -visite gratuite de la **Cité de la Préhistoire** d’Orgnac.
Après-midi – visite de la Baume de Ronze.
(nécessité d’être bien chaussé).
Sortie ouverte à tous. Repas sorti des sacs.
Des précisions seront données dans un prochain bulletin.

DOLMENS & PATRIMOINE DE LABEAUME



À propos de la date de l'Assemblée Générale

Depuis sa création en 1999, l'Assemblée Générale de notre Association se tient, conformément à ses statuts en juillet/août et doit réunir, pour que celle-ci délibère valablement, la moitié au moins de ses membres -inclus les membres représentés- (Titre IIIC- article 13 des statuts).

Depuis quelques années nous avons pu constater un fléchissement progressif de la fréquentation de cette assemblée. En août dernier, à l'occasion de notre Assemblée Générale annuelle, nous avons atteint la cote d'alerte, si je puis dire, puis qu'avec les procurations, nous atteignons à peine la moitié de nos adhérents. Faute de cela nous aurions dû la reporter à une date ultérieure.

Une telle situation pose problème. Il en va de l'instauration au sein de notre association d'un véritable débat sur les orientations de celle-ci, les actions à engager (cf. statuts).

Un remède à cette évolution serait peut-être de modifier la période à laquelle se tient notre Assemblée Générale annuelle, en la déplaçant soir en début d'année (fin janvier/début février) soit en fin d'année (fin novembre/début décembre).

Quoi qu'il en soit ce sera à notre prochaine Assemblée Générale en août 2014 à se prononcer. En attendant vous pouvez nous faire connaître votre avis sur la question, auprès de notre secrétaire :

Jean- Pierre Huyon, tél. 04 75 93 93 28 – mél : jp.huyon@orange.fr.

Un tel déplacement de la date de cette assemblée générale faciliterait grandement par ailleurs la collecte des adhésions sur une année pleine et non sur deux « demi années ».

Le Président.

RAPPEL ADRESSES INTERNET

(à consulter régulièrement !)

Président “Dolmens et patrimoine de Labeaume”
claude.rigollot@asso-dolmens-ardeche.fr ou : clauderigollot@orange.fr

Site “Dolmens et patrimoine de Labeaume” : www.asso-dolmens-ardeche.fr

Cité de la Préhistoire d’Orgnac : www.orgnac.com

Pour tout savoir sur l’architecture de pierre sèche : www.pierreseche.com

Vous saurez tout sur la commune de Labeaume en consultant : www.mairiedelabeaume.fr